



AGIR ENSEMBLE !

Pourquoi adhérer à l'AFG ?

Le glaucome est une maladie fréquente, affectant plus d'un million de personnes en France, mais néanmoins toujours mal connue.

L'information du malade dans ce cadre est primordiale car, en lui permettant de mieux comprendre les causes et ses conséquences sur la vision, elle l'aidera à mieux surmonter, lui fera prendre conscience de la nécessité d'observer avec soin la prise de son traitement et d'effectuer des contrôles réguliers.

Votre adhésion ?

Votre adhésion sera prise en considération dès réception du bulletin d'adhésion joint et dûment complété par vous-même : vous recevrez par retour du courrier ou par courriel un reçu fiscal.

Quelle est la durée de l'adhésion ?

L'adhésion est valable du **1er janvier au 31 décembre** de l'année en cours.

Combien coûte l'adhésion ?

Vous pouvez choisir entre plusieurs formules qui sont ci-dessous :

L'adhésion simple est de 10 €. Elle vous permet de recevoir notre brochure d'information ainsi que nos quatre bulletins annuels.

L'adhésion soutien est de 30 €. Elle vous permet de recevoir notre brochure d'information ainsi que nos quatre bulletins annuels et apporte en plus un soutien de 20 € pour les actions de l'AFG.

L'adhésion bienfaiteur est de 100 €. Elle vous permet de recevoir notre brochure d'information, nos quatre bulletins annuels ainsi que le livret de suivi du patient. Cette dernière apporte aussi un soutien généreux pour que France Glaucome puisse continuer ces actions

Association France Glaucome
41 avenue Edouard Vaillant, 92100 Boulogne-Billancourt
assofrglaucome@gmail.com / www.associationfranceglaucome.fr

Tél : + 33 (0)1.71.16.12.00

Déduction fiscale

Vous pouvez déduire 66 % de votre don de votre impôt dans la limite de 20 % de vos revenus imposables.

Si vous êtes imposable, 66 % de votre don et/ou adhésion à France Glaucome sont déductibles de votre impôt sur le revenu dans la limite de 20 % de votre revenu imposable. Par exemple, un don de 100 € ne vous revient qu'à 34 €.

Faire une adhésion par courrier

Envoyez votre chèque à l'ordre de **Association France Glaucome** et adressez-le à Association France Glaucome – 41 avenue Edouard Vaillant – 92100 Boulogne-Billancourt accompagné du bulletin d'adhésion ci-après.

Faire une adhésion par virement

Demandez le RIB de l'AFG à Christelle Martinez par téléphone au 01 71 16 12 00 ou par courriel. Copie de votre ordre de virement est à nous adresser pour justificatif de versement.

Bulletin d'adhésion Association France Glaucome

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél :

Email :

Je souhaite soutenir l'AFG dans ses actions et adhère à l'association pour l'année 2018.

Je choisis la formule suivante d'adhésion :

- **Adhésion simple à 10 €**
- **Adhésion soutien à 30 €**
- **Adhésion bienfaiteur à 100 €**

Dès réception de votre adhésion, un reçu fiscal vous sera adressé.

Votre soutien nous est essentiel et nous vous en remercions !

Association France Glaucome
41 avenue Edouard Vaillant, 92100 Boulogne-Billancourt
assofrglaucome@gmail.com / www.associationfranceglaucome.fr

Tél : + 33 (0)1.71.16.12.00